

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2026/018

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Séance du 30/03/2026

Canton de Besançon 1

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

**Nota – le Maire certifie que
la convocation a été faite le
25/03/2026 et que le nombre
des membres en exercice est
de dix-neuf.**

Présents : 18

Mmes DELESSARD, GILLET, SIMON BOUVRET, TANNIERES, DUBOIS, PRALON, ICHOU, HAMDAN ; MM. BOURGEOIS, LORY, MOUTON, BAULIEU, DUMORTIER, PONS, JOLY, COUDRY, HOUSSIN, LAPOUGE.

Procurations de vote : 0

Absents excusés : 1

Bénédicte LECLERC

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Jean-Pierre LORY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

DELEGATIONS DE SIGNATURE DEPUIS LA SEANCE DU 2 MARS 2026

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'acceptation de plusieurs devis, à savoir :

- HEITMANN – Travaux de réseau EP – stade de football : 6 120,00 € T.T.C
- SAS NOEL–Travaux complémentaires–isolation appartement mairie:1 079,10 € T.T.C
- SIEVO – Implantation poteau incendie – rue des tailles : 5 637,30 € T.T.C
- BAULIEU PAYSAGE – Pose de bornes – accès vestiaires : 889,20 € T.T.C
- CROIX ROUGE – Dispositif secours – Color run : 259,18 € T.T.C
- MBFC – Transport Besançon – école primaire : 100,00 € T.T.C
- MBFC – Transport Besançon – école primaire : 100,00 € T.T.C
- EQUANS – Intervention chaudière – salle de motricité : 314,40 € T.T.C
- IG CO – sondage géologiques – projet boulodrome : 4 740,00 € T.T.C
- SEDI – livrets de familles : 115,20 € T.T.C
- NRJ ELECTRICITE–Installation électrique bureau adjoints–mairie : 2 710,50 € T.T.C

Publié le 3 avril 2026

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 025-212502587-20260330-2026020-DE



- BISONLINE DE PEINTURE – Création bureau adjoints – mairie : 5 338,18 € T.T.C
- COMAFRANC – fourniture éclairage led - école primaire : 2 394,74 € T.T.C
- MBFC – Transport maison comtoise – école primaire : 300,00 € T.T.C
- SBI – axe motorisé solaire – groupe scolaire : 708,00 € T.T.C
- SAGELEC – fourniture de produits consommables – toilettes publics : 394,93 € T.T.C
- RABIAN – garde-corps – salle des associations : 4 080,00 € T.T.C

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des réponses apportées à des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) :

La commune n'a pas fait jouer son droit de préemption pour les demandes concernant les biens suivants :

- 1 appartement situé dans les carrés sweety au 1 rue de Belleville – section AC 196
- 1 propriété située 8 chemin du Moulin – section AH4

Le Conseil Municipal a pris acte de ces informations.

Fait et délibéré, le 30 mars 2026

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

